

---

# Le plan triennal 2016 - 2018

---



Définition des

## THÉMATIQUES

### *Liège Europe Métropole*

Afin de déterminer les thèmes génériques d'action de la supracommunauté en province de Liège pour le programme triennal 2016-2018, quatre thèmes ont été définis et retenus par les instances de Liège Europe Métropole afin de constituer le cadre dans lequel un projet pourrait ou non émerger à un financement supracommunal à charge des fonds provinciaux.

Lesdits thèmes sont le développement territorial et la mobilité ; le tourisme de nature et le tourisme fluvial ; le service aux citoyens et, enfin, la reconversion.

Les projets inhérents à ces thématiques peuvent être des projets à long terme se phasant sur plusieurs programmations.

#### **Développement territorial et Mobilité**

Sous l'ancien triennat, cette thématique a consisté au lancement de la co-construction du schéma Provincial de Développement Territorial et du Plan Provincial de Mobilité. Ladite étude se poursuit sous l'actuel triennat.

Par ailleurs, les études d'implémentation de cet outil à dimension du territoire provincial (notamment l'étude d'incidence environnementale sur le schéma lui-même

si celui-ci prend une valeur officielle, études complémentaires sur certains axes stratégiques qui ressortiraient du schéma, etc.), les projets inhérents à la réflexion en matière de mobilité durable ainsi que ceux qui seraient créateurs de déplacements intelligents, pourraient donc s'inscrire clairement dans cette thématique pour autant qu'ils soient portés par les Conférences d'arrondissement.

Les thèmes liés à la mobilité de demain, au développement harmonieux de l'habitat tant rural qu'urbain (revitalisation), la stratégie de reconversion économique et les grandes zones économiques, la performance territoriale globale et la promotion de la ruralité sont autant de sujets qui s'inscrivent dans ce thème générique.

#### **Tourisme de nature, tourisme fluvial**

Le secteur du tourisme représente d'abord et avant tout, un enjeu économique porteur de spécificités. Il est non délocalisable et offre un gisement d'emplois diversifiés.

Le territoire de la province de Liège possède de nombreux atouts : la nature, le patrimoine, le fleuve et les lacs, les thermes,...



Vauban © FTPL JM Léonard

Le tourisme se décline en une infinité de rubriques. Il se prête donc à de nombreuses approches.

De grands principes doivent sous-tendre les propositions des Conférences d'arrondissement en la matière en vue d'intensifier le tourisme de nature sans négliger les richesses patrimoniales et culturelles du territoire provincial en tant que points d'intérêt, soit :

- organiser le territoire provincial autour de portes d'entrées touristiques ;
- fédérer et mailler les énergies pour mettre en valeur les atouts et richesses majeurs des différentes régions du territoire provincial ;
- élaborer des produits structurés pour inciter plus encore le touriste à séjourner dans nos contrées et gagner des parts de marché ;
- développer l'utilisation des technologies numériques (balades sur Smartphone, découverte multilingue, etc.) ;
- privilégier le tourisme lent, durable ;
- développer le tourisme réceptif ;
- développer un tourisme authentique.

L'enjeu est de croiser les intelligences et les savoir-faire d'opérateurs œuvrant dans des institutions différentes pour faire naître des projets supracommunaux pérennes.

Pour ce faire, des investissements sont nécessaires dans des domaines à prioriser afin d'adapter l'offre pour l'individuel, les groupes et le tourisme d'affaires.

Le tourisme de nature apporte une forte valeur ajoutée à l'image de la province avec sa diversité d'espaces et de sites. Face aux nouvelles attentes et exigences des clientèles, la spécificité « nature et environnement » devient un atout incontestable pour les destinations touristiques.

En effet, le touriste aspire actuellement à des vacances synonymes de repos, de rupture avec les contraintes de la vie urbaine. Il souhaite garder la maîtrise du contenu de son séjour, être créatif pour celui-ci et privilégier un retour à des relations simples et authentiques.

Les réponses à ses souhaits se trouvent notamment dans les parcs naturels ainsi que dans les réserves favorables au développement de la biodiversité et à l'observation de la faune et de la flore ; ceux-ci faisant l'objet de politiques



Projet d'externalisation de logements de résidents de la Cité de l'Espoir dans une maison à Dison

régionales. La valorisation des produits liés à la nature : randonnées pédestres et PMR, cyclotourisme et tourisme équestre, tourisme fluvial sont des activités qui misent sur l'attrait et le développement de l'itinérance douce, sur le souhait de rupture avec le quotidien et qui permettent le développement de produits combinés. Ces stratégies d'action permettent, en outre, une valorisation du patrimoine rural, ainsi que celle de la gastronomie du terroir.

Si les projets sont divers et variés, le projet de tourisme fluvial de nos vallées et celui axé sur les lacs illustrent à merveille cette idée. La mise en œuvre de ce dossier rallierait les aspects touristiques et culturels mais aurait, également, une grande incidence dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement économique.

Les projets éligibles dans la thématique devront se fonder sur une réflexion d'offres touristiques sur un territoire supracommunal.

### **Le service aux citoyens**

Le service aux citoyens qui constitue la finalité fondamentale des services publics doit être rendu dans un souci constant d'amélioration de l'étendue de la couverture des besoins, de son efficacité et de son coût.

Toute démarche qui s'inscrit dans cet objectif et qui est fondée sur une volonté de solidarité, de mutualisation des coûts et de réciprocité trouve sa place au sein de ce thème supracommunal qui en sera le réceptacle. S'inscrit d'ores et déjà dans cette thématique, la réflexion entamée relativement aux zones de secours, à leur coût et à leur efficacité.

### **La reconversion**

L'espace géographique évolue, souvent lentement, parfois rapidement, voire brutalement, en particulier lorsqu'un système économique se substitue à un autre qui a structuré l'espace suivant une logique différente pendant de longues années.

Les conséquences spatiales de ces transformations sont très visibles dans les villes et communes, notamment celles des régions industrielles où se sont multipliées les friches, espaces en déshérence, ayant en quelque sorte perdu leur fonction et pour lesquelles il est le plus souvent difficile de retrouver un usage car le bâti est généralement inadapté au contenu (activité économique).



*Reconversion de la salle d'Ougrée Marihaye en Pôle Culturel*

Or, le devenir de ces espaces déçus et, en conséquence, dégradés, constitue un enjeu majeur pour l'avenir du territoire de la province car ils confèrent une image négative et dissuasive pour les investisseurs.

Réhabiliter ces espaces dégradés signifie d'abord qu'il faut les adapter au nouveau système économique et leur restituer un nouvel usage en les reconvertissant.

On peut exploiter le contenu patrimonial de ces espaces en considérant que l'avenir a besoin de racines et qu'il convient de s'appuyer sur l'héritage historique pour l'accueil de nouvelles activités. Le renouveau s'appuie alors sur un passé revalorisé et pour ainsi dire recyclé.

Les problèmes que posent les espaces industriels dégradés peuvent aussi se retrouver, à une échelle moindre dans les centres-villes.

La reconversion peut correspondre à l'engagement de collectivités territoriales sur un projet moteur de requalification et/ou de reconversion supracommunale.

Des redynamisations de sites, des reconversions novatrices porteuses d'emplois, à caractère durable à l'initiative de plusieurs communes et ayant un caractère supracommunale quant à l'activité développée pourraient donc s'inscrire dans ce thème générique.